



## IRRIGATION

Utiliser moins d'eau, c'est possible

■ P.28



## MADE IN BEAUJOLAIS

Une marque 100 % locale

■ P.9



## SAPIN DE NOËL

Une production agricole raisonnée

■ P.32

# L'Information Agricole du Rhône

*Cette semaine avec ce numéro :  
un supplément à l'Information agricole du Rhône  
intitulé Info MSA, distribué à tous les abonnés.*

**PRIX DU LAIT** ■ P.12

## Les engagements de la FNPL

Un prix de 340 €/1 000 l. en janvier 2013 : telle est la demande de la FNPL.

Hebdomadaire d'information générale et rurale des terroirs Lyonnais et Beaujolais



18 avenue des monts d'Or - 69890 La Tour-de-Salvagny - 04 78 19 62 10 - info@presseagri69.com

N°2201 - Jeudi 20 décembre 2012 - N° ISSN 1157-2507 - Journal habilité à recevoir les annonces légales - 2,85 €

## FDSEA

# La filière laitière au cœur des discussions

**FILIÈRE CAPRINE** ■ P.4

## Des éleveurs témoignent

En marge du conseil d'administration du syndicat caprin, trois éleveurs du département font état de leur situation.



**PALISSAGE /** Une formation commune aux chambres d'agriculture du Rhône et de Saône-et-Loire sur les choix de palissages sera organisée par le comité de développement du Beaujolais le 31 janvier. Jean-Marie Leclercq, expert en palissage, interviendra lors de cette journée.

## Le prix n'est pas le seul critère dans le choix du matériel

**C'est la première fois que vous intervenez sur une formation palissage du CDB ?**

« J'ai monté ma société CEP - Consulting en 2010 et je suis intervenu la même année sur une formation avec 13 viticulteurs, chez Jean-François Garlon à Theizé, qui a arraché et rehaussé ses vignes. Le travail de prospection est important pour se faire connaître et inciter les viticulteurs à se poser les bonnes questions avant d'acheter tel ou tel ma-

tériau. Le problème est que la plupart ne sont pas assez formés aux différentes techniques de palissage, d'où l'importance d'avoir les conseils d'un technicien pour les aider à faire leur choix sur d'autres critères que celui du prix. Mon travail porte sur quatre axes : choix du matériel, conseils économiques, conseils de pose et bilan carbone. »

**Vous effectuez de nombreux tests ?**

« Les viticulteurs veulent des démon-

trations par la preuve et c'est ce que j'essaie d'apporter. J'ai suivi une formation de trois semaines à l'école des Arts et Métiers de Cluny, sur le calcul des structures des matériaux et leur adaptation selon les contraintes de la vigne : sol, vent, charge de raisin... Selon les conditions géographiques et climatiques d'un vignoble, il faut que le matériel soit bien adapté pour encaisser l'ensemble des contraintes. Le processus consiste à observer avant d'ex-

périmenter et enfin de calculer des formules physiques. C'est intéressant de valider ces calculs par des tests. »

**Ces tests portent sur différentes variables ?**

« Il faut parvenir à déterminer les paramètres qui améliorent ou au contraire dégradent le produit : installation des piquets, travail sur leur résistance à la tension, avec le calcul d'épaisseur de zinc, qualité d'attache du tuteur au fil porteur... Certains tests portent sur une seule variable comme le profilage des piquets ou leur épaisseur de revêtement. Par exemple, d'une année sur l'autre, un viticulteur pensait avoir acheté les mêmes piquets galvanisés alors que leur épaisseur de revêtement était diffé-

**Les viticulteurs doivent donc prendre en compte différentes contraintes ?**

« Oui, il faut prendre en compte à la fois les contraintes liées à la vigne, à la parcelle, à la conduite de la vigne, c'est-à-dire le niveau de mécanisation, ainsi que les contraintes liées au viticulteur : durée de plantation, aspect économique, main-d'œuvre, esthétique... Tous ces curseurs influencent le niveau de force à encaisser dans la durée. A partir de là, il faut trouver le bon compromis. Dans le Beaujolais, le palissage est plus répandu



Jean-Marie Leclercq a monté sa société d'expertise en palissage depuis 2010.

**TÉMOIGNAGE /** Giannino Loro, viticulteur à Saint Lager, a engagé la restructuration de son vignoble en 2011. Elle comprend l'arrachage de pieds de vignes et l'achat de droits de plantation.

## Deux tiers de l'exploitation seront palissés en 2013

**Comment avez-vous procédé pour restructurer vos vignes ?**

« J'ai suivi la journée de formation de la Sicarex à Liergues, le 28 janvier 2010. Ensuite, j'ai commencé à restructurer en 2011, avec des plantations à 2,10



core peur de la baisse des rendements engendrés alors que moins de pieds ne veut pas forcément dire moins de rendement. Ce n'est pas facile d'augmenter les cours du vin donc l'autre curseur est de jouer sur les coûts de production par la restructuration. » ■

Propos recueillis par Cédric Blanc

✓ Pour tout renseignement et inscription : CDB/Villefranche.